

# Préparation à la Certification SF<sub>6</sub> selon Réglementation UE 2015-2066 et Examen

Réf. V0032+V0039



## Audience

Personnel chargé de l'installation, l'entretien, la maintenance, la réparation, la mise hors service d'équipements contenant certains gaz à effet de serre fluorés, la récupération de gaz à effet de serre fluorés et les contrôles d'étanchéité.



## Prérequis

Aucun



## Méthode

50% théorie / 50% pratique



## Durée

2 jours + 1 jour d'examen



## Capacité

2 à 6 stagiaires



## Lieu

Aix-Les-Bains, Lyon ou site



## Objectifs

- Enumérer les caractéristiques générales du gaz SF<sub>6</sub>
- Manipuler le gaz SF<sub>6</sub> en toute sécurité en maîtrisant son impact sur l'environnement
- Utiliser les dispositifs de récupération, de contrôle et de mesures du gaz SF<sub>6</sub>
- Appliquer les règles imposées par la réglementation faisant l'objet de questions lors de l'épreuve théorique et pratique



## Programme

### Généralités

Caractéristiques physiques, chimiques et environnementales du SF<sub>6</sub>  
Utilisation du SF<sub>6</sub>  
Danger du SF<sub>6</sub>

### Gestion du SF<sub>6</sub>

Qualité du gaz SF<sub>6</sub>  
Stockage et transport du gaz  
Les produits de décompositions  
Neutralisation des sous-produits  
Les EPI  
Surveillance et obligation d'enregistrements des données

### Décontamination

Ouverture d'un compartiment ayant des produits de décomposition  
Nettoyage et remise en service

### Contrôle du gaz

Sensibilisation aux fuites SF<sub>6</sub>  
Méthodes de recherche de fuites  
Analyse de gaz et interprétation des résultats

### Transfert de gaz compartiment/conteneur

Récupération du gaz SF<sub>6</sub>  
Remplissage et complément de remplissage  
Récupération du gaz SF<sub>6</sub> avec produits de décomposition

### **Epreuve théorique : 1H**

Epreuve constituée de plusieurs questions permettant d'évaluer les compétences ou connaissances requises, désignées dans le règlement (UE) n° 2015/2066

### **Epreuve pratique : 1H30**

Epreuve constituée de plusieurs ateliers permettant d'évaluer les compétences ou connaissances requises, désignées dans le règlement (UE) n° 2015/2066



## **Formateur**

Formateur certifié spécialisé dans la gestion du SF<sub>6</sub> et les textes réglementaires s'y référant.



## **Évaluation des acquis**

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de Travaux pratiques, si applicable.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.

---